

Thérèse Humbert (1855-1918), les juristes, la Normandie

Thérèse Humbert, née Marie-Thérèse Daurignac ou d'Aurignac, le 10 septembre 1855 à Aussonne (Haute-Garonne) et probablement morte aux États-Unis en 1918, est une aventurière française, auteure de nombreuses escroqueries financières.

Originaire d'une famille paysanne d'Aussonne, elle épouse en 1878 à Beauzelle Frédéric Humbert, fils de Gustave Humbert le maire de Toulouse qui deviendra ministre de la Justice dans le deuxième Gouvernement de Charles de Freycinet en 1882.

Son nom est ensuite associé à l'affaire Humbert, ou affaire de l'« héritage Crawford », qui secoue le monde politique et financier à la fin du XIX^e siècle. (Wikipédia)



En 1879, Thérèse Humbert prétend avoir reçu de Robert Henry Crawford, millionnaire américain, une partie de son héritage. Dès lors, les Humbert obtiennent d'énormes prêts en utilisant le supposé héritage comme garantie. Ils emménagent à Paris, avenue de la Grande Armée. Ils achètent le château des Vives-Eaux à Vosges (Dammarié-lès-Lys), également une villa en Normandie. Cette escroquerie dure une vingtaine d'années jusqu'à ce qu'un juge ne se décide à faire ouvrir le fameux coffre-fort où sont censés se trouver les documents prouvant l'héritage. Le coffre ne contient qu'une brique et une pièce d'un penny.

Les Humbert ont déjà fui le pays, mais ils sont arrêtés à Madrid en décembre 1902. Thérèse Humbert, qui a comme défenseur Fernand Labori, est jugée et condamnée à cinq ans de travaux forcés, tout comme son mari Frédéric. Ses deux frères, qui s'étaient déguisés en tant que neveux Crawford, sont condamnés à deux et trois ans chacun.

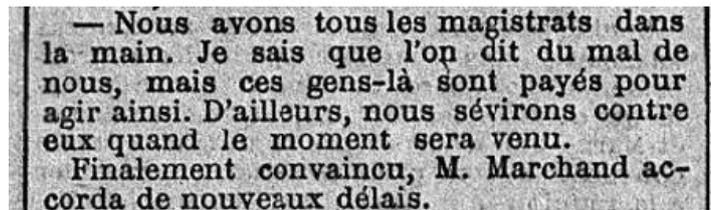
À sa libération de prison, elle émigre vers les États-Unis. Elle serait décédée à Chicago en 1918. Pour certains, son décès aurait eu lieu après 1937 - (en 1936, elle aurait demeuré 10 boulevard des Batignolles - Paris 17^{ème} ? puis en 1939, à Clichy, 19 rue des chasses ?) ; nous savons seulement que l'acte de naissance à Aussonne de 1855 ne comporte pas de mention marginale du décès.

Elle alla jusqu'à créer, en 1893, une caisse d'épargne, « La Rente viagère », « lancée sur une base frauduleuse, avec un capital inexistant et une brochure publicitaire sur papier glacé dont l'en-tête arborait des images du pape Léon XIII et du président sud-africain Paul Kruger ». Propriétaire d'un journal et d'un château en Seine et Marne, d'une maison de campagne en Normandie, installée à Neuilly dans un somptueux hôtel particulier, elle reçut tout le gratin de l'époque, le général Boulanger, le président Félix Faure, le préfet Lépine, et jusqu'à Zola et Proust...

Les relations avec les hommes de loi

Dans cette affaire, la justice eut beaucoup de mal et tarda à s'appliquer ...

Certains magistrats auraient, semble-t-il, été corrompus ; le journal satirique « L'Assiette au Beurre » s'en était régalée ... Thérèse Humbert cherchait même à s'en prévaloir :



— Nous avons tous les magistrats dans la main. Je sais que l'on dit du mal de nous, mais ces gens-là sont payés pour agir ainsi. D'ailleurs, nous sévirons contre eux quand le moment sera venu.
Finalement convaincu, M. Marchand accorda de nouveaux délais.

Langlois, un ancien notaire de Chaumont, installé à Paris 138 rue de Courcelles, Dumort, ancien notaire à Rouen, installé aussi à Paris au 31 rue du Rocher, Eugène Delacherie, agent d'assurance et courtier à Lille, servent de rabatteurs ; ils vont tous, en attestant et certifiant un faux héritage Crawford, faire preuve et être accusés de complicité.

De nombreuses notabilités, attirées par les intermédiaires sans scrupule, tomberont dans les mailles ... Le marquis de Cazeaux, la veuve du Maréchal Pelissier, M Schotsmans, un industriel du Nord, Prouvost rentier de Roubaix, Vandamme brasseur à Lille, M Escoffier de Chartres, M Miard, docteur en médecine, etc ...

Me Lanquest, notaire à Paris, va personnellement rembourser ses clients trompés dans l'affaire ...

« Le notaire Lanquest, qui n'a plus à craindre d'être mis en cause, sa probité ayant, à la connaissance des faits, remboursé intégralement tous ceux qu'il avait pu inconsciemment tromper, M. Lanquest, disons nous, nage dans une rivière de félicités. »

(Journal L'Avenir de Roubaix-Tourcoing du 23 décembre 1902)

Me Etienne Parmentier, avoué au Havre, 165 puis 87 boulevard de Strasbourg - 1884-1903 - Licencié en droit, successeur de Me Houzard, associé à Me Jacquot

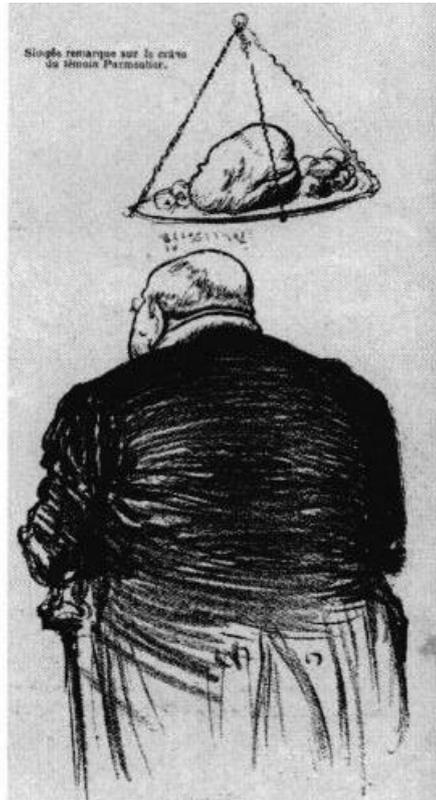
Assez corpulent, chauve, portant lunettes, l'avoué du Havre, qui n'est pas Normand pour rien, commence par raconter, d'une voix enrouée, comment il devint le mandataire des Crawford ; « dans ces conditions, comment voulez-vous que moi, qui étais avoué au Havre, qui n'étais pas au courant de ce qui se passait à Paris, je n'aie pas été invinciblement trompé par les apparences ».

Voir le Journal du 12 août 1903 - troisième audience les témoins Me Parmentier -

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7632303k/f3.image.r=%22Parmentier%20avou%C3%A9%22le%20havre?rk=236052;4>

Journal le XIXeme siècle du 13 août 1903

Journal La Lanterne du 13 août 1903



Me Parmentier - caricature - Le Rire - 22 août 1903 - dessin de Charles Léandre.



Me Dumort notaire à Rouen

Journal le Radical du 12 mai 1902 : Il était à la tête d'une des plus importantes, sinon de la plus importante étude de Rouen, située 19 rue Thouret ; « l'un des gros prêteurs des Humbert est Me Dumort , notaire à Rouen , qui a engagé des sommes considérables émanant de ses clients notamment Mme de Pelissier dont la fortune est considérable de l'ordre de 800 000 francs et toute sa fortune personnelle ... »

Journal L'Aurore du 14 août 1903 : Dumort , qui avait vendu son étude de Rouen pour venir s'installer à Paris, 31 rue du Rocher et être ainsi à même de s'occuper - vente en 1898 à son gendre Guérin - Le juge d'instruction Félix Leydet fait arrêter le 7 mai 1902, un présumé complice, Me Dumort, ancien notaire de Rouen, dans son pied à terre à Paris rue du Rocher ...

Journal le Réveil Bonois du 1^{er} décembre 1902 : « Le notaire Me Dumort qui s'était rendu hier matin à la gare Saint- Lazare pour prendre le train de Rouen a été giflé par Mme Ledoux, fille de Mme Pelissier qui a été ruinée par l'affaire Humbert Daurignac. » Mme Ledoux accuse M Dumort d'avoir été, par ses conseils l'auteur de sa ruine ...

La banque Girard à Elbeuf

Une petite banque de province, sans doute plus facile à tromper, la banque Girard, à Elbeuf, en Normandie fut impliquée dans l'affaire Humbert :

Le Journal « L'Est Républicain » du 16 mai 1902 nous résume la situation :



« On sait dans quelles conditions la banque Girard et Cie (d'Elbeuf) consentit à prêter à Mme Humbert une somme considérable. Le banquier Girard se suicida et le liquidateur de la société, M. Duret, agréé au tribunal de commerce d'Elbeuf, demanda la restitution des sommes empruntées par Mme Humbert.

Le tribunal d'Elbeuf admit que le banquier Girard n'avait pas versé l'intégralité des sommes cependant reconnues par Mme Humbert, et le chiffre réel de l'argent reçu par la débitrice fut exactement établi par M. Duret d'accord avec le tribunal. Mme Humbert fut condamnée à restituer ces sommes, plus une assez forte indemnité à titre de dommages-intérêts, au total près de 5 millions.

L'affaire fut plaidée à Elbeuf par M. Waldeck-Rousseau. Mme Humbert fit naturellement appel. Les nombreux petits realiers de la région d'Elbeuf, atteints par le krach de la banque Girard, espéraient donc avec impatience le versement des millions dus par Mme Humbert et qui allaient permettre au liquidateur une notable répartition.

Mais l'affaire attendait son tour d'appel. Elle l'attendait si longtemps que plusieurs faillites de commerçants furent déclarées, faute de la solution tant désirée à Elbeuf. La situation devenait très critique et le liquidateur et le président du tribunal d'Elbeuf crurent nécessaire d'agir.

Les Humbert à Vattetot sur Mer (76)

M Eugène Boissonnet (1826-1900), riche propriétaire, négociant en tapis, était propriétaire d'une villa à Vattetot, les Roses Blanches, acquise vers 1876 de Florence Loisel, et d'une ferme située sur la falaise du côté d'Yport ; il serait semble-t-il tombé en liquidation ; par acte de Me Paston , notaire à Fécamp, du 10 mai 1890, il revend aux époux Humbert certains biens, terrains fermes et chalet, d'une surface totale de 3ha 70a ? pour 186 000 francs (il aurait tout d'abord vendu la villa "Les Roses Blanches" puis aurait eu la mauvaise idée de leur vendre une grande partie des terrains) .

Les Humbert ne payèrent semble-t-il jamais leur prix d'achat ; ils vinrent à Vattetot dans la villa « Les Roses Blanches » que pendant une saison (en 1890 ou en 1900 ?) ; ils ne se lièrent avec personne ; par la suite, ils ne revinrent plus ... Ils n'ont laissé de bons souvenirs à personne ... En réalité, ils n'ont jamais profité de leur villa ... La villa est couramment habitée l'été par la famille Girard - journal Le Rappel du 21 mai 1902 - ...

La villa et les terrains furent revendus aux enchères sur saisie immobilière en 1904.



La famille Humbert à Vattetot ?

Journal **Le Figaro** du 5 juin 1902 (repris dans les journaux **Le Temps** du 6 juin 1902 et **Le Rappel** du 7 juin 1902 sous le titre « L'éternelle poursuite ») :

Du Havre :

« La gendarmerie de Fécamp, agissant en vertu d'une réquisition de M. le procureur de la République au Havre, a ouvert une enquête à Vattetot-sur-Mer, pour savoir si les Humbert ne possédaient pas une propriété dans le pays.

» Un cultivateur de cette commune, M. Alexis Loisel, âgé de soixante-six ans, a déclaré aux gendarmes que la ferme qu'il exploite actuellement avait été achetée en 1890, par M. Frédéric Humbert, à M. Boissonnet, propriétaire, demeurant à Paris, 19, boulevard des Capucines.

» Cette ferme, d'une superficie de 9 hectares 18 ares, était pourvue de quatre corps de bâtiments, dont deux pavillons meublés. M. Humbert y était venu passer une saison d'été avec sa femme et la famille Daurignac.

» Depuis dix ans, on n'a revu ici aucun membre de ces familles; mais M. Girard, homme d'affaires des Humbert, y est venu tous les ans passer les mois d'août et de septembre.

» Les propriétaires doivent 102 francs au jardinier Alphense Michel, qui était chargé de l'entretien des jardins et des deux pavillons. M. Loisel, à qui l'on a demandé s'il avait vu quelquefois le yacht *Fille-d'Ève*, appartenant aux Humbert, a répondu que ce yacht n'aurait pu atterrir qu'à Vaucottes, petit port voisin, mais qu'en tous cas ni lui ni les habitants de Vaucottes ne l'avaient jamais vu. — HOFGAARD. »

Journal Le Figaro du 10 juin 1902 :

La villa de Vattetot-sur-Mer

En vertu d'une commission rogatoire de M. Leydet, juge d'instruction à Paris, en date du 4 juin, la gendarmerie de Fécamp a demandé à M. Dutot, épiciers et agent de locations à Yport, s'il n'avait pas vendu aux époux Humbert un chalet situé à Vattetot-sur-Mer et qu'ils auraient habité l'été dernier. M. Dutot a répondu qu'il n'avait loué ni vendu aucun chalet à la famille Humbert.

En ce qui concerne ses relations avec ces personnes, il a ajouté qu'en août 1890, il avait fourni pour 65 francs d'épicerie aux Humbert qui habitaient alors une propriété leur appartenant, située à Vattetot-sur-Mer. Il eut toutes les peines du monde à se faire payer en ayant recours à un homme d'affaires.

Depuis cette époque il n'a pas revu les Humbert dans leur propriété dite « villa Boissonnet », qu'ils ont achetée en 1889, croyait-il, pour la somme de 180,000 fr., à M. Boissonnet, propriétaire, alors que celui-ci l'avait payée 50,000 fr.

Comme agent de locations, il a écrit plusieurs fois aux Humbert, avenue de la Grande-Armée, à Paris, pour savoir le prix qu'ils voulaient louer leur propriété qu'ils n'habitaient pas alors et qui lui était demandée. C'est un homme d'affaires qui répondit à M. Dutot ; mais il n'a pas traité, le prix demandé — 2,000 francs — lui ayant paru trop élevé.

Un patrimoine immobilier important :

Outre les biens situés à Vattetot, le couple Humbert se retrouva à la tête d'un patrimoine immobilier important :

- Un domicile à Paris, 65 Avenue de la Grande Armée.
- Une propriété située à Neuilly-Plaisance, arrondissement de Pontoise, département de Seine-et-Oise, rue Carnot, numéro 60 (?).
- Le château des Vives-Eaux, situé à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) est connu pour être aujourd'hui le château de la « Star Academy » ; il fut jadis la propriété des Humbert ; acquis de Jean-Baptiste Gustave de la Rifaudière ; revendu à Émile Picart, un industriel horloger de Besançon .
- A Nice, les Humbert possédaient une villa « Le val des Roses » dans le quartier de Barimasson, acquise en 1891, une maison de rapport en plein centre de Nice au 8 rue de la Croix de Marbre, acquise en 1891, et la « villa des Essarts », rue Rossini, de 1892 à 1899.

La faillite Humbert

La faillite de la banque Girard d'Elbeuf, entraîna celle des époux Humbert.

M. Alfred Bonneau, 6 rue de Savoie à Paris, est nommé syndic de faillite

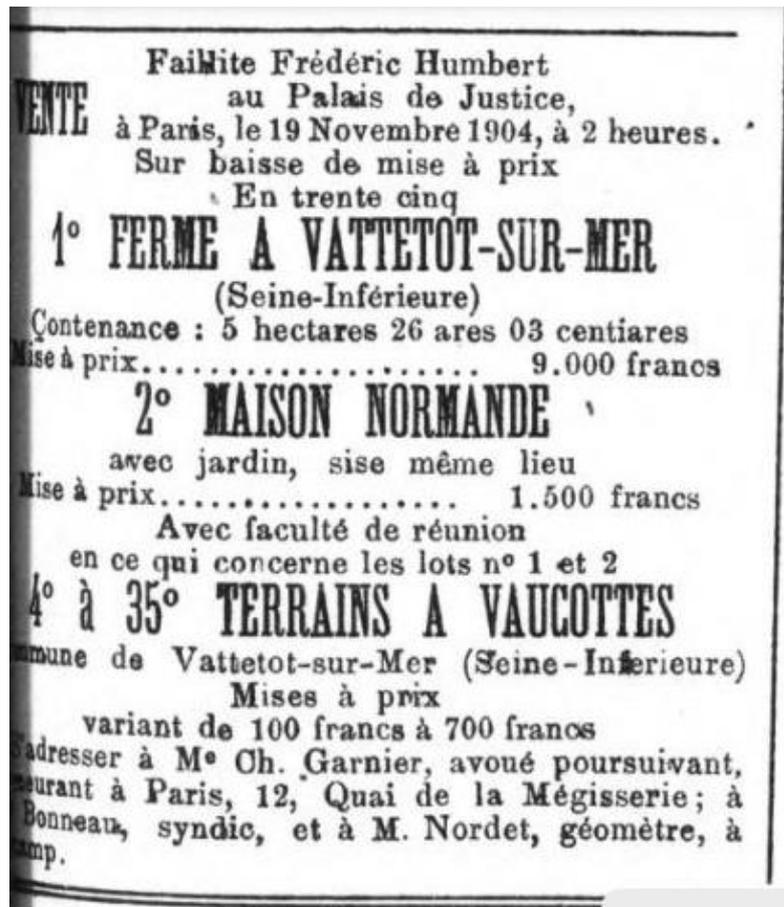
Un inventaire est dressé à Vattetot le 11 juin 1902 par un notaire de Fécamp ...

Un cahier des charges d'adjudication est dressé à la requête du syndic, le 30 juin 1902 par Me Garnier, avoué,

Sur Vattetot, une première cession eut lieu le 28 février 1904 avec des lots lot 1, 2, 3 et 24.

La Revue : ancienne Revue des revues du 15 décembre 1904

Une vente sur saisie immobilière aurait eu lieu au Tribunal civil de première instance séant à Pontoise, le vendredi onze octobre 1904, heure de midi, en un seul lot la propriété de Neuilly puis les 8ha situés à Vattetot-sur-mer, Vaucottes sur mer, Les Loges (Journal l'Eclair) ; apparemment sans succès concernant Vattetot, une seconde vente aux enchères eut lieu le 19 novembre suivant, avec une baisse de la mise à prix ...



La signature de Thérèse Humbert :

T. Humbert

Quelle était donc la valeur de cette signature !

Conclusion :

Vous n'avez ici que le résumé d'une drôle d'histoire qui eut à l'époque un grand retentissement dans les milieux de la Justice et de la Presse.

Il est intéressant de noter que Maurice Leblanc (1864-1941), dans son œuvre, s'est inspiré de l'affaire Thérèse Humbert et en a fait une de ses nouvelles intitulée « Le Coffre-fort de madame

Imbert », parue dans « Arsène Lupin, gentleman-cambrioleur », publiée dans la revue « Je sais tout » numéro 16 du 15 mai 1906.

Par la suite, les péripéties de Thérèse Humbert ont été reprises dans un film réalisé en 1983 par Marcel Bluwal, avec pour actrice principale Simone Signoret .

Yves Duboys Fresney

Le 17 octobre 2023.

Sources, lectures :

- « Flamboyants escrocs de Normandie » par Jean François Miniac
- « La grande Thérèse, l'Escroquerie du Siècle » par Hilary Spurling
- « En pays de Caux, la valleuse de Vaucottes, son passé, ses hôtes et ses villas » par Martine Branly-Desmots - avec nos remerciements pour son aide -
- Le journal humoristique *Le Rire* - 22 août 1903, numéro spécial La Grande Thérèse aux assises : - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1174325f/f1.item.zoom>
- Le journal satirique « L'Assiette au Beurre » a consacré le numéro (124) de août 1903 au procès des Humbert : - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1047796r>
- La presse de l'époque - avec notamment les comptes rendus du procès d'assises
- Article « Marie Thérèse Daurignac » dans Geneanet,
- Article « Thérèse Humbert » dans Wikipédia .

STATUE

Offerte à **THERÈSE**
par ses Associés et ses Usufruitiers

II
Les
Humbert

DESCRIPTION
(pour l'usufruitier du capital)
C'est un homme qui aime les affaires, qui aime les affaires, qui aime d'ailleurs à travailler dur pour ses associés, et qui aime en voir... et en avoir... de beaux.

DESCRIPTION
(pour l'usufruitier de capital)
C'est un homme, grand, âgé, distingué, avec un air patricien et de noblesse, qui se tient droit face aux autres, et qui regarde devant lui et non... de derrière.



Humbert d'Arbaumont

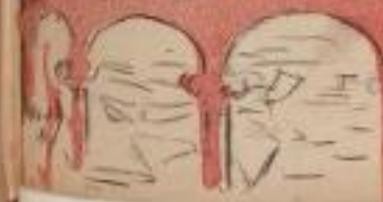


Les AIDE-JUSTICE

Associés — Associés — Associés



Humbert



LA GRANDE
THERÈSE
AUX
ASSISES

Numéro spécial 287
Ch. LÉANDRE
Prix : 30 centimes

Le Rire

